

-----

## DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ

### Séance du mercredi 9 novembre 2016

Le mercredi 9 novembre 2016, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 2 novembre 2016 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :

Monsieur Benoît BARANGER, Bourgueil,  
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,  
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Île-Bouchard,  
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,  
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire,  
Madame Régine CATIN, Conseil régional des Pays de la Loire,  
Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine,  
Monsieur Laurent GERAULT, Conseil régional des Pays de la Loire,  
Madame Brigitte GUGLIELMI, Conseil Départemental de Maine-et-Loire,  
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou,  
Madame Isabelle PAIN, Conseil régional du Centre-Val de Loire,  
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Beaufort-en-Anjou,  
Madame Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement.

Absents ayant donné procuration :

Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu, à Jacky GELINEAU  
Monsieur Benoît FAUCHEUX, Conseil régional du Centre-Val de Loire, à Benoît BARANGER  
Monsieur Philippe GUILLARD, Communauté de communes Chinon Vienne et Loire, à Elisabeth NOUVELLET  
Monsieur Laurent HAMON, Conseil Départemental de Maine-et-Loire, à Brigitte GUGLIELMI

Excusés :

Madame Roselyne BIENVENU, Conseil régional des Pays de la Loire,  
Monsieur Roch BRANCOUR, Conseil régional des Pays de la Loire,  
Madame Martine CHAIGNEAU, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire,  
Madame Isabelle GAUDRON, Conseil régional du Centre-Val de Loire,  
Monsieur Jean-Patrick GILLE, Conseil régional du Centre-Val de Loire,  
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours,  
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,  
Monsieur Eric LOIZON, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire,  
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil régional du Centre-Val de Loire.

Secrétaire de séance : Madame Valérie BOUCHAUD

Nombre de membres composant le bureau : **26**

Nombre de membres présents : **13**      Nombre de pouvoirs : **4**      Nombre de voix : **17**

### Convention technico-financière annuelle avec EDF

Le Président rappelle le partenariat historique qui nous lie avec EDF depuis 1997. Il est également précisé l'unicité au niveau national de ce partenariat matérialisé par une convention triennale sans fléchage technique particulier des crédits alloués par EDF.

Désormais, les conventions de partenariat sont annuelles et soutiennent des actions concrètes décidées en commun et qui doivent pour certaines bénéficier aux agents.

## 1.4. Autres types de contrats

Au vu de la relance du concours Eco-trophées pour une cérémonie quatrième trimestre 2017, le CNPE propose de porter son soutien de 8 000 à 11 000 €.

Après un large débat sur le projet de convention, les membres du Bureau délibèrent favorablement et à l'unanimité pour autoriser le Président à signer cette convention sous condition :

- ✓ de supprimer à l'article 1 – « Objet » la possibilité de créer un réseau spécial agent de la centrale en référence au réseau existant des Ambassadeurs du Parc,
- ✓ de préciser que les clauses de l'article 8 ne concernent que l'objet visé à l'article 1.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,



  
Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président  
Compte- tenu de la transmission en  
Sous- préfecture et de la publication  
Le

**2 1 NOV. 2016**

-----

**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

**Séance du mercredi 9 novembre 2016**

Le mercredi 9 novembre 2016, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 2 novembre 2016 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :

Monsieur Benoit BARANGER, Bourgueil,  
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,  
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Île-Bouchard,  
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,  
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire,  
Madame Régine CATIN, Conseil régional des Pays de la Loire,  
Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine,  
Monsieur Laurent GERAULT, Conseil régional des Pays de la Loire,  
Madame Brigitte GUGLIELMI, Conseil départemental de Maine-et-Loire,  
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou,  
Madame Isabelle PAIN, Conseil régional du Centre-Val de Loire,  
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Beaufort-en-Anjou,  
Madame Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement.

Absents ayant donné procuration :

Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu, à Jacky GELINEAU  
Monsieur Benoît FAUCHEUX, Conseil régional du Centre-Val de Loire, à Benoît BARANGER  
Monsieur Philippe GUILLARD, Communauté de communes Chinon Vienne et Loire, à Elisabeth NOUVELLET  
Monsieur Laurent HAMON, Conseil départemental de Maine-et-Loire, à Brigitte GUGLIELMI

Excusés :

Madame Roselyne BIENVENU, Conseil régional des Pays de la Loire,  
Monsieur Roch BRANCOUR, Conseil régional des Pays de la Loire,  
Madame Martine CHAIGNEAU, Conseil départemental d'Indre-et-Loire,  
Madame Isabelle GAUDRON, Conseil régional du Centre-Val de Loire,  
Monsieur Jean-Patrick GILLE, Conseil régional du Centre-Val de Loire,  
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours,  
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,  
Monsieur Eric LOIZON, Conseil départemental d'Indre-et-Loire,  
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil régional du Centre-Val de Loire.

Secrétaire de séance : Madame Valérie BOUCHAUD

Nombre de membres composant le bureau : **26**

Nombre de membres présents : **13**      Nombre de pouvoirs : **4**      Nombre de voix : **17**

**«Étang et boisements de Joreau» :**

**demande de financement des actions de suivi et animation du site**

La RNR « Etang et boisements de Joreau » créée en septembre 2015 est située sur la commune de Gennes-Val de Loire, sur un ensemble forestier de 92 ha avec au cœur un étang forestier de 7 ha d'une grande richesse écologique notamment pour ses peuplements d'odonates. Le site est également inscrit au schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles.

Le PNR LAT a été désigné « co-gestionnaire » de la RNR et maître d'ouvrage sur les actions de suivis naturalistes et scientifiques.

Ainsi, dans le cadre du plan de gestion de la RNR, le Parc naturel régional doit procéder à la réalisation d'études naturalistes en vue de l'amélioration de la connaissance de la biodiversité et d'études scientifiques portant sur la réalisation d'une étude bathymétrique complète de l'étang de Joreau, ainsi qu'une analyse des eaux et des sédiments.

Une partie des études est réalisée en interne par l'équipe du PNR, et une autre partie dans le cadre de prestations de service externalisées à des bureaux d'études privés ou des associations locales dans le cadre d'un marché public de mise en concurrence.

L'ensemble des actions nécessitera un temps de travail d'animation réalisé en régie par le technicien milieux naturels du PNR.

Un temps d'assistance à la maîtrise d'ouvrage de la commune de Gennes-Val de Loire est également prévu pour la mise en œuvre des actions qui lui sont dévolues.

Il est également prévu le recrutement d'un stagiaire (niveau Master, 6 mois) en 2017 pour aider le PNR à réaliser le suivis des odonates de la RNR (indemnité intégrée dans le coût « régie PNR »).

Coût de la mise en œuvre du plan de gestion de la RNR pour le Parc sur les années 2016 à 2018 :

	2016	2017	2018	Total
<b>Prestations externalisées</b>		44 843,82 €	€	<b>44 843,82 €</b>
<b>Régie/animation PNR</b>	7 745,01 €	12 318,90 €	8 255,60 €	<b>28 319,50 €</b>
<b>Total</b>	<b>7 745,01 €</b>	<b>57 162,72 €</b>	<b>8 255,60 €</b>	<b>73 163,32 €</b>

**Total des dépenses : 73 163,32 €**

Plan de financement global sur 2016-2018 :

	Région Pays de la Loire (RNR)	FEDER	Département Maine et Loire (ENS)	PNR LAT (auto-financement)	Total
<b>Prestations externalisées</b>	11 497,00 €	22 421,91 €	10 924,41 €	0,50 €	<b>44 843,82 €</b>
<b>Régie/animation PNR</b>	5 525,00 €	14 159,75 €	- €	8 634,75 €	<b>28 319,50 €</b>
<b>Total</b>	<b>17 022,00 €</b>	<b>36 581,66 €</b>	<b>10 924,41 €</b>	<b>8 635,25 €</b>	<b>73 163,32 €</b>

-----

Demande d'aide à la région Pays de la Loire, année 2017 :

	Coûts PNR (en euros) TTC	Région Pays de la Loire (RNR)	FEDER PNR	Département de Maine et Loire (ENS)	Autofinancement PNR
<b>Prestations externalisées</b>	44 843,82 €	11 497,00 €	22 421,91 €	10 924,41 €	0,50 €
<b>Régie/animation PNR</b>	12 318,90 €	2 796,00 €	6 159,45 €	- €	3 363,45 €
<b>Total</b>	<b>57 162,72 €</b>	<b>14 293,00 €</b>	<b>28 581,36 €</b>	<b>10 924,41 €</b>	<b>3 363,95 €</b>

Les membres du Bureau, à l'unanimité délibèrent favorablement et autorisent le Président à solliciter les financeurs selon les modalités présentées ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,



Benoit BARANGER



Certifié exécutoire par le Président  
Compte- tenu de la transmission en  
Sous- préfecture et de la publication

Le **21 NOV. 2016**

-----

**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

**Séance du mercredi novembre 2016**

Le mercredi 9 novembre 2016, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 2 novembre 2016 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :

Monsieur Benoit BARANGER, Bourgueil,  
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,  
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Île-Bouchard,  
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,  
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire,  
Madame Régine CATIN, Conseil régional des Pays de la Loire,  
Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine,  
Monsieur Laurent GERAULT, Conseil régional des Pays de la Loire,  
Madame Brigitte GUGLIELMI, Conseil départemental de Maine-et-Loire,  
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou,  
Madame Isabelle PAIN, Conseil régional du Centre-Val de Loire,  
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Beaufort-en-Anjou,  
Madame Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement.

Absents ayant donné procuration :

Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu, à Jacky GELINEAU  
Monsieur Benoît FAUCHEUX, Conseil régional du Centre-Val de Loire, à Benoît BARANGER  
Monsieur Philippe GUILLARD, Communauté de communes Chinon Vienne et Loire, à Elisabeth NOUVELLET  
Monsieur Laurent HAMON, Conseil départemental de Maine-et-Loire, à Brigitte GUGLIELMI

Excusés :

Madame Roselyne BIENVENU, Conseil régional des Pays de la Loire,  
Monsieur Roch BRANCOUR, Conseil régional des Pays de la Loire,  
Madame Martine CHAIGNEAU, Conseil départemental d'Indre-et-Loire,  
Madame Isabelle GAUDRON, Conseil régional du Centre-Val de Loire,  
Monsieur Jean-Patrick GILLE, Conseil régional du Centre-Val de Loire,  
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours,  
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,  
Monsieur Eric LOIZON, Conseil départemental d'Indre-et-Loire,  
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil régional du Centre-Val de Loire.

Secrétaire de séance : Madame Valérie BOUCHAUD

Nombre de membres composant le bureau : **26**

Nombre de membres présents : **13**      Nombre de pouvoirs : **4**      Nombre de voix : **17**

**Animation de la Réserve Naturelle Régionale « Marais de Taligny » -  
Années 2017 et 2018**

Dans le cadre du classement du Marais de Taligny en Réserve Naturelle Régionale, le Parc est co-gestionnaire de la RNR et est maître d'ouvrage pour les actions de suivis scientifiques et naturalistes.

De ce fait, un temps de travail sera à réaliser par les agents du PNR pour :

- ✓ Suivre l'état de conservation des habitats et des espèces et le suivi des études dédiées,
- ✓ Suivre la réalisation des travaux de restauration et d'entretien de la RNR,
- ✓ Animer les réunions du comité consultatif,
- ✓ Suivre la gestion technique et financière de la RNR,
- ✓ Intégrer les données produites sur Sterne 2.0 et SERENA.

Pour les 2 années 2017 et 2018, l'ensemble des actions programmées nécessiteront la mobilisation de différents postes en interne au PNR, à savoir :

- ✓ Technicien milieux naturels : 62 jours
  - ✓ Chargé de mission botaniste : 4 jours
  - ✓ Chargé de mission cartographe : 1 jour
- Soit un total de 67 jours.

Cout de fonctionnement :

	HT	TVA (20%)	TTC
Couts postes PNR	13 200,00 €	- €	13 200,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>13 200,00 €€</b>	<b>- €</b>	<b>13 200,00 €€</b>

Plan de financement :

	Coût total	Taux	Coût
Conseil régional du Centre- Val de Loire - RNR	13 200,00 €	50%	6 600,00€
FEADER Région Centre Val de Loire	13 200,00 €	50%	6 600,00€
<b>TOTAL</b>	<b>13 200,00 €</b>	<b>100,00 %</b>	<b>13 200,00€</b>

Les membres du Bureau, délibèrent favorablement et à l'unanimité pour autoriser le président à solliciter le Conseil Régional Centre-Val de Loire et le FEADER selon les modalités présentées ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,



Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président  
Compte- tenu de la transmission en  
Sous- préfecture et de la publication

Le **21 NOV. 2016**